

L'Etat vient en aide au secteur de la presse écrite



Ce jeudi 27 août, l'AFP rapportait que l'État français allait venir en aide au secteur de la presse écrite, très touché par la crise sanitaire et économique de ces derniers mois, en injectant la somme de 483 millions d'euros sur deux ans, comme l'a indiqué l'Élysée, dont une partie a déjà été votée.

Ces aides ont été présentées à l'issue d'une réunion entre Emmanuel Macron et une dizaine de dirigeants des quotidiens nationaux et régionaux, reçus jeudi soir à l'Élysée, en présence des ministres de l'Économie Bruno Le Maire et de la Culture Roselyne Bachelot. L'exécutif a ainsi décidé de mesures d'urgence pour aider les acteurs les plus touchés (marchands de journaux, titres ultramarins, éditeurs) pour un total de 106 millions d'euros.

La presse recevra des aides supplémentaires de 483 millions sur deux ans. Ces subventions s'ajouteront aux 840 millions annuels d'aides à la presse. En échange, il a été demandé aux groupes de presse de réduire la précarisation de leurs collaborateurs, notamment les pigistes, photojournalistes ou dessinateurs.

UNION PRESSE - 16 place de la République - 75010 Paris - Tél. : 01 81 70 86 70 - [Contact](#) - [Mentions légales](#)

Source URL: <https://unionpresse.fr/l-etat-vient-en-aide-au-secteur-de-la-presse-ecrite>